



Le Bilan Carbone :

Erreurs méthodologiques fondamentales

Présentation du besoin

De nombreuses entreprises, aujourd'hui, se sentent obligées de "décarboner" leurs activités. Elles le font pour deux raisons principales : c'est socialement bien vu et c'est source de subventions. Une entreprise utilisera comme argument commercial "nous avons décarboné nos activités".

Malheureusement :

- Ceci n'a strictement aucun impact sur le climat ;
- L'entreprise qui agit ainsi se ruine à court terme ;
- Une révision du bilan carbone serait à tous égards préférable.

Plutôt que de se précipiter dans des voies coûteuses et sans issue, les entreprises devraient commencer par réviser leur bilan carbone, lorsque celui-ci est obligatoire : il peut être présenté de bien des manières. En vérité, compte-tenu des nombreuses imprécisions qui s'y rapportent, il est juridiquement anormal qu'un impôt puisse être associé à quelque chose d'aussi mal défini. Il ne résulte que d'un consensus, politique, social et scientifique, fréquent en période d'obscurantisme, mais entièrement dépourvu de légitimité.

Voyons ceci en détail :

A. *Aucun impact sur le climat*

1. Climat et activités humaines

De tous temps, en tous lieux, le climat a toujours été variable. La Terre a été soumise, pendant environ 100 000 ans, à une période glaciaire dont nous sommes sortis il y a environ 10 000 ans ; la tendance générale au réchauffement sur les derniers millénaires est donc un retour à une situation antérieure. Toutes les études sur le climat qui omettent de mentionner cette période glaciaire sont à rejeter comme entièrement dépourvues de valeur scientifique.

Dans son livre paru en 1938 "A l'assaut des Pôles", Roger Vercelet mentionne que, en 1816-17, le Pôle Nord était entièrement libre de glaces. A l'époque on y voyait occasion de découverte. Il n'y a, sur les cinquante dernières années, aucune variation significative des températures, ni accroissement du nombre des cyclones, ni augmentation rapide du niveau de la mer, etc. Voir notre livre blanc : <https://www.scmsa.eu/archives/rechauff0.htm>.

Il est absurde de penser que, en limitant nos émissions de CO₂, nous aurons une quelconque action sur le climat. Des assertions du type "en réduisant de 30% en 2030 nos émissions de CO₂ par rapport à 2010, nous limiterons l'accroissement des températures à 1.5°C" sont scientifiquement absurdes ; elles relèvent de l'escroquerie en bande organisée. Voici ce que dit John Clauser, titulaire du prix Nobel de physique 2022 (Arlington 8 mai 2023) :

"Le narratif commun sur le changement climatique constitue une dangereuse corruption de la science qui menace l'économie mondiale et le bien-être de milliards de personnes. Une science climatique mal orientée s'est métastasiée en une pseudoscience journalistique massive. À son tour, celle-ci s'est faite bouc émissaire de quantité de maux qui n'ont aucun rapport.

"Elle a été popularisée et répandue par des agents marketing, des politiciens, des journalistes, des agences gouvernementales et des écologistes tout aussi mal informés.

"Mon opinion est qu'il n'y a pas de véritable crise climatique. En revanche, il y a un problème, bien réel celui-là, qui est de fournir un niveau de vie décent à une large population mondiale. La crise énergétique actuelle est inutilement exacerbée par ce qui, à mon sens, est une science climatique incorrecte".

2. Des erreurs de logique

Il n'est pas légitime de parler des émissions humaines sans les replacer dans le cycle naturel du carbone. Faire la somme de toutes les émissions humaines sur une année n'a aucun sens, parce qu'entre-temps la Nature a recyclé le CO₂, le nôtre comme le sien.

Pour beaucoup de scientifiques, le lien entre concentration en CO₂ et variations de température est l'inverse de ce qu'affirme le GIEC ; voir en particulier la conférence de Paul Deheuvels disponible sur YouTube (février 2023) "Le climat, beaucoup de bruit pour rien" : https://www.youtube.com/watch?v=Zeegk_kzgmG

3. Un consensus apparent

Il y a un consensus apparent, au sein de la communauté scientifique, pour accepter les assertions du GIEC et les restrictions qui en découlent. Néanmoins, il faut bien voir que :

- Ce consensus n'est qu'apparent : les opposants sont privés de tout droit à l'expression, même au travers de publications scientifiques ;
- En période d'obscurantisme, les scientifiques, dans leur immense majorité, donnent raison au pouvoir en place.

B. Pour les entreprises, la ruine à court terme

Il est peut-être tentant de suivre les indications des politiques et d'exaucer les vœux (réels ou supposés) de la population, mais lorsqu'on s'écarte des lois de la Nature, on ne résiste pas longtemps et ce ne sont pas quelques subventions éphémères qui sauveront la situation. Il n'y a pas de demande solvable pour les biens "décarbonés". Bien au contraire, ils sont plus coûteux, plus fragiles, moins durables, que les solutions antérieures. L'entreprise qui décarbone son activité n'est nullement assurée de faire des économies ni de conserver le même niveau de qualité que précédemment. Bien sûr, on lui dira qu'elle a contribué à sauver la Planète, mais celle-ci n'a rien demandé et s'en moque complètement.

Voici quelques exemples qui alimenteront la réflexion ; on les multiplierait à l'infini :

- La situation économique des constructeurs automobiles ;
- La faillite des fabricants de batteries ;
- La faillite des fabricants d'éoliennes, etc.

Un point essentiel, qui intéresse toutes les entreprises, est que la transition a été décidée dans l'urgence et que les risques éventuels n'ont jamais été analysés. Voici un exemple frappant :

En février 2021, une énorme coupure d'électricité a frappé le Texas, en coupant l'électricité au tiers de l'État, soit environ 4,5 millions de foyers et d'entreprises (Wikipedia) ; coût estimé : 300 milliards de \$. Raison : les éoliennes n'ont pas fonctionné, parce qu'il faisait trop froid. Or des températures plus basses avaient été enregistrées par le passé, mais on l'avait oublié en dimensionnant le système.

Pour la Pile à Combustible (hydrogène), aucune étude de sûreté n'existe actuellement ; voir notre document : https://www.scmsa.eu/archives/SCM_Pile_Combustible_2022_06_06.pdf

Les entreprises devraient méditer ceci : le client final (particulier ou entreprise) veut un produit de bonne qualité. Il sera mécontent si ce n'est pas le cas, et on aura beau lui dire "nous avons cru sauver la Planète", il manifesterà son mécontentement et l'entreprise perdra des clients.

C. Révision du bilan carbone

L'entreprise doit, dans la mesure du possible, refuser toute comptabilité annuelle ; si elle y est contrainte, bien mentionner l'absence de contenu scientifique. On peut évidemment faire un bilan instantané, mais cela ne tient pas compte des équilibres naturels.

L'entreprise, lorsqu'elle est tenue de présenter son bilan carbone, devrait limiter celui-ci à l'activité journalière (que l'on multipliera par 365, si cela peut faire plaisir à l'Administration), en omettant par principe tout ce qui relève du passé et du futur, car tout ceci a été ou sera recyclé par la Nature. Il faut donc omettre, selon les cas, toutes les extractions de minerai, préparation des terres pour les cultures, fabrication des équipements, production d'énergie, etc. En fin de vie, on omettra le transport des déchets et le recyclage, etc. On ne parlera ni de la recherche, ni de la sous-traitance. Le bilan carbone sera ainsi réduit à sa plus simple expression.

Les différentes comptabilités résultent de "facteurs d'émission" très arbitraires et qu'il convient de remettre en cause : quel en est le fondement scientifique ? On s'apercevra que les chiffres retenus sont arbitraires et totalement dépourvus de justification.

Prenons le cas d'un fabricant de maïs en boîte. Il faut cultiver le maïs et fabriquer les boîtes. Que peut-il répondre ? C'est simple :

- La culture du maïs et la fabrication des boîtes sont très mécanisées et performantes. Voulez-vous revenir à l'époque où tout ceci se faisait à la main ? Voulez-vous comparer les émissions de CO₂ présentes et celles des process d'antan ?
- Si vous n'acceptez pas que nous opérons en France, nous serons obligés de délocaliser l'activité, au profit d'autres pays où ne règnent pas des doctrines aussi absurdes.

Les entreprises auraient tout intérêt à argumenter correctement les bienfaits qui résultent de leurs activités, et les mettre en balance avec les "méfaits" supposés qu'on leur impute. Le maïs ne naît pas dans des boîtes ; il faut le cultiver et le transporter ; l'électricité ne naît pas dans les prises de courant de nos domiciles : il faut la produire et la transporter.

Les entreprises devraient éviter d'utiliser la présente période d'obscurantisme pour leur propre publicité : dire "nos produits sont décarbonés" en espérant ainsi les mieux vendre relève de l'escroquerie en bande organisée (Code Pénal, article 313-2 : dix ans de prison et un million d'Euros d'amende – par personne). L'obscurantisme n'a qu'un temps et Nuremberg succèdera à Grenelle. Comme le dit Victor Hugo ("Napoléon le Petit", 1852), "On se réveillera".